



**Conseil exécutif 2022-2023**

**L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke**

**Réunion #11 - Automne 2022**

**22 novembre 2022**

**Université de Sherbrooke - A8-248**

**Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:**

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

**Présent.es:**

**Émilie Bélanger  
Audrina Minville  
Samuel Fecteau  
Rose Beauséjour  
Mathis Rousseau  
Justine Plésant  
Frédérique Garant**

**Observateur.rices:**

**Charles Tarini**

1. **Ouverture de la séance**  
Émilie Bélanger déclare l'ouverture de la séance à 16h05
  
2. **Désignation du praesidium**  
Samuel Fecteau propose Émilie Bélanger à la présidence et Samuel au secrétariat.  
Rose Beauséjour appuie.  
  
AU.
  
3. **Adoption de l'ordre du jour**  
Samuel Fecteau propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.  
Rose Beauséjour appuie.

AU.

4. **Adoption des procès-verbaux**

**Samuel Fecteau** propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 15 novembre 2022.

**Matis Rousseau** appuie.

AU.

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

Projets de réformes adoptées

**Samuel Fecteau** : Tous les projets présentés sont passés. L'art. 14 a accroché au CA, on va devoir refaire des modifications, et le passer à l'AG d'hiver. Toutes les réformes sont en vigueur.

**Matis Rousseau** : Prend-t-on le PV?

**Samuel Fecteau** : À partir de maintenant on peut y aller selon ce qu'on trouve qui est raisonnable. Bref, on a une latitude sur la procédure. Par exemple, à l'heure actuelle ont est rigide jusqu'à temps qu'on décide d'alléger le tout.

7. **Dossiers internes**

Assemblée générale - Retour

**Émilie Bélanger** : Petit rappel : On favorise un certain débat, on ne doit pas trop presser le processus, parce qu'on veut accélérer les choses. Il faut aussi faire attention à la prise de position lors des AG d'élection. Vous avez tous le droit de voter, mais limitez les interventions qui pourraient faire preuve d'un manque de déférence, car après notre rôle est de travailler avec tout le monde. Le ton doit favoriser la participation étudiante. Il est aussi important de laisser les coordonnateurs présenter le poste lorsqu'ils sont présents.

**Matis Rousseau** : Je suis un peu en désaccord au niveau des élections. SI on connaît quelqu'un est fiable, et qu'il serait un bon candidat pour un poste donné, je ne vois pas pourquoi le fait d'être dans le CE nous empêcherait de faire valoir nos opinions. Au contraire, être dans le CE peut être un atout pour évaluer et se prononcer sur les candidatures. Le fait que certaines personnes accordent plus d'importance à notre opinion puisqu'on est dans le CE, ce n'est pas quelque chose qu'on peut contrôler. Si on peut avoir un certains influence, c'est peut-être justement parce que les personnes qui nous entourent nous font confiance et qu'on va agir dans le bon intérêt de l'AGED.

**Louis Dupéré :** L'efficacité doit primer car on est en train de perdre graduellement le taux de présence.

**Samuel Fecteau :** Je rejoins un peu Louis sur ce point. On pourrait ré-envisager notre efficacité.

**Frédérique Garant :** Dans tous les cas, lorsque la question préalable est demandée, ça limite les tournages en rond et rappelons que c'est voté et que si les membres présents considèrent que la question a été épuisée, je ne vois absolument aucune limite à la

**Émilie Bélanger :** Je comprends vos interventions. Je pense que lors des élections, on se retire de votre discrétion pour vos interventions. Juste faire attention au malaise au fait que si vous donnez appuis à quelqu'un qui a passé sa peux créer un malaise surtout si vous chapeauter le comité. à  
Pour l'efficacité, je suis d'accord que l'AG s'étirait mais il faut garder un certain respect des procédures de l'assemblée générale.

**Frédérique Garant :** Est-ce que ça pose un certain malaise à quelqu'un si on intervient pour supporter des candidatures puisqu'on connaît et qu'on sait qu'ils sont motivés?

**Émilie Bélanger :** Le malaise est peut-être plus selon qui va être élu.

**Justine Plésant :** Je pense que Fred avait un bon point, il ne faut pas se gêner pour intervenir. Je pense pas que le monde le prendrait mal.  
Pour les AGs, ce que je comprends c'est qu'ils viennent juste à cause de la punition associée au budget des comités. Il s'agit pour plusieurs d'un fardeau qui contribue à un désintéressement de la part des coordonnateurs.

**Rose Beauséjour :** Je suis également du même avis que Frédérique. Pour faire du pouce sur Justine, les commentaires sont que c'est long et qu'il y a un certain manque de dynamisme. Je suis d'accord avec Fred et Justine.

**Audrina Minville:** Je suis du même avis que mes chères collègues. J'ai entendu dire que c'était pénible et long. Plusieurs voulaient de la pizza. Je ne pense pas que ce devrait être aussi long.

**Samuel Fecteau :** Les étudiants sont attachés aux procédures, et ça a été extrêmement difficile de seulement changer les rencontres du CE. Donc je crois que la procédure en AG n'est pas proche de changer. Je crois que des assemblées de 3h, ça va être la norme pour la prochaine année.

**Rose Beauséjour :** C'est peut-être plus dans l'approche mais pas dans la procédure.

**Samuel Fecteau :** La réalité, c'est que peu de personnes étaient réellement intéressées par les sujets discutés. Ils font des devoirs. On pourrait changer l'attitude

ou l'approche, et je crois que la présidence des débats pourrait aider pour ça. Il faut cependant faire attention de respecter les RG pour pas qu'il y ait d'appel de décision.

**Émilie Bélanger** : Premièrement, désolé Fecteau de ne pas avoir donné mon support. Par la suite, pour la présidence, prenez en considération que c'est difficile de trouver quelqu'un qui veut le faire. C'est assez complexe. Ensuite, peut être que des procédures plus rapides pourraient aider, mais je ne pense pas que ce serait moins lourd, lorsqu'il y a, comme le dernier AG, la présentation des états financiers et les modifications de RG.

**Matis Rousseau** : L'idée que du monde du CE qui préside c'est pas fou. Par contre, il faudrait trouver quelqu'un qui connaît bien ses RG. Question que la procédure soit respectée et que ça ne fasse pas de trouble (décisions portées en appel pour non respect des procédures). Avec respect, peu de membres du CE connaissent vraiment les RG.

**Justine Plésant** : Je suis d'accord avec Matis pour les connaissances des RG pour le présidium. Pour les traditions, il ne faut pas trop s'y accrocher. Ça n'a pas force de droit.

**Samuel Fecteau** : L'article 22 des RG priorise que le présidium soit désigné pour un non-membre de l'AGED.

Retour sur évaluation générale :

**Émilie Bélanger** : Je vous ai parlé des infos générales que j'ai reçues. La majorité trouvent que l'ambiance est de %. aussi, le monde est 5/5 à l'aise pour donner leur opinion. Il y a cependant encore du travail à faire. L'objectif à travailler est l'entraide. Aussi, l'efficacité, et le respect. Pour les commentaires plus généraux, on parle d'entraide et de transparence. Aussi, que les réunions soient plus ouvertes. C'est aussi important de s'écouter, et de ne pas répéter les mêmes points. Aussi, se soutenir dans nos décisions.

**Matis Rousseau** : J'aimerais que tu mettes tous les commentaires qu'on a reçus.

Comité droit du travail :

**Samuel Fecteau** : suivant les réformes un nouveau comité du droit du travail a été intégré à l'AGED, il faudra qu'un exécutant soit un ad hoc au Comité. Compte tenu de l'activité des comités que la vice-présidence a à sa charge, je crois qu'il serait possible que ce soit transmis sur le bureau du V-P. Également, elles se demandent comment être utilisé l'adresse courriel.

**Émilie Bélanger** : Pour ce qui est de l'adresse courriel, elles pourront me contacter. Pour le membre ad hoc, il faudra que je vérifie avec Émile pour le point.

Penseur (euse) anonymes:

**Charles Tarini** : Il s'agit d'un projet qui vise à permettre aux étudiants d'avoir un lieu de rencontre pour pouvoir discuter d'un sujet de droit peu importe le sujet ou l'enjeu.

Nous avons identifié un partenariat avec une librairie qui hébergerait nos rencontres. Nous avons comme objectif de financer notre projet grâce à des partenariats et la contribution des membres. Laurence Fafare, Marine Majo et moi mêmes sommes les porteurs de dossiers, nous sommes tous en première année et souhaitons pérenniser le projet. La demande d'aujourd'hui focus sur un projet pilote de deux séances et demande une subvention de 360\$.

**Matis Rousseau** : Je pense que c'est une bonne idée. De vous donner de l'argent pour que vous puissiez au moins l'essayer faudrait juste confirmer le partenariat avec la librairie. Je pense que c'est le genre de projet que l'AGED devrait appuyer, qui est définitivement dans l'intérêt de ses membres. Je ne pense pas que le montant accordé soit injustifié. L'AGED a accordé beaucoup plus d'argent récemment qui va profiter à beaucoup moins de membres.

**Rose Beauséjour**: Il y a toujours les demandes en cours d'année et le fonds d'initiative étudiant. Pourquoi choisir des rencontres hebdomadaires?

**Charles Tarini**: Pour l'hebdomadaire ça reste à évaluer selon le projet pilote. Tout de même on parle d'une petite quantité de personnes, soit 15-20 max par assemblée. Pour la salle, ça coûterait 40\$ de l'heure, ce qu'on juge qui serait parfait.

**Samuel Fecteau** : Je pense qu'aujourd'hui, on propose que le projet pilote ait lieu, et ensuite, regarder comment on fait le financement. Je propose d'appuyer le projet pilote, quant à ce que le projet le paye, puisque la demande de financement se fera par la suite.

**Samuel Fecteau propose d'accorder 360\$ pour financer les deux premières séances du projet pilote.**

**Matis Rousseau appuie.**

**Charles Tarini** : Le meilleur des deux mondes serait de trouver du financement pour ce projet ci puis on diviserait. Donc on aurait l'université et l'AGED.

**Émilie Bélanger** : Au niveau du formulaire de demande de subvention, juste qu'il soit rempli à posteriori.

**Samuel Fecteau** : il faut demeurer responsable dans nos finances, le budget que je propose pour le projet pilote est généreux et reflète l'importance de l'appui que l'association souhaite mettre de l'avant. Or, il ne faut pas oublier qu'un budget annuel ne pourra pas être à un niveau si élevé. Il va falloir être responsable dans les ressources qu'on va accorder. Aussi assurez vous d'aller chercher votre financement auprès du fond universitaire et nous allons pouvoir compléter le financement.

AU

## 8. Dossiers externes

Midi info-Barreau / lettre :

**Frédérique Garant:** On a un midi info avec le barreaux, avec les externes des autres fac, pour en apprendre le plus possible sur la réforme. Les autres fac comptent faire un lettre fermé pour le barreaux, et on va par la suite décider si on la signe ou non. On verra par la suite. Pour les infos pour le barreau, c'est parce qu'ils n'avaient pas la bonne adresse courriel. Mais maintenant qu'ils l'ont, ont devrait recevoir un peu plus d'infos.

**Justine Plesant :** Merci pour les courriels. On vous revient éventuellement avant de recevoir la lettre de ce qu'on a récapitulé dans le midi info sans nécessairement prendre position.

**Samuel Fecteau :** Bref, on assiste à la réunion pour l'info, on continue de comprendre les intentions des autres facultés et après ça on arrivera avec un projet de lettre que le CE devra probablement faire appuyer pour que sa passe. La dernière étape sera l'envoi au barreau de la lettre.

Notre but est de souligner les enjeux de continuité entre la fac et les écoles.

**Frédérique Garant :** Je vais mettre l'accent sur le fait qu'on va attendre de voir ce que dit la lettre. Certaines universités ont des approches qui ne me rejoignent pas personnellement.

AJJS:

Samuel Fecteau : AJJS a un projet de réforme et le CA a identifié Frédérique Garant responsable aux affaires externes pour représenter l'association dans les premières ébauches de ce comité.

Frédérique Garant: Je dois justement parler avec Said prochainement de ce point.

## 9. **Dossiers communication**

Gratification photos

**Audrina Minville :** Je voulais savoir quel montant vous vouliez donner à Emmanuel pour les photos.

**Frédérique Garant :** À quoi ressemblent les tarifs? Face-à-face, on a fait les photos ce midi, et ça a coûté 20\$. Je crois que ce devrait être un peu plus.

**Samuel Fecteau:** Une carte cadeau pourrait faire l'affaire, entre 25 et 50\$.

**Louis Dupéré :** À considérer que c'est pas la première fois qu'il prend des photos pour l'AGED.

**Samuel Fecteau propose de gratifier Emmanuel Legault d'une somme de 50\$.**

**Louis Dupéré appuie**

**AU**

## 10. **Varia**

11. **Fermeture de la séance**  
**La séance est levée à 17h50**